



En 15 ans, l'économie régionale se tertiarise, tout en maintenant des spécificités industrielles

Entre 1999 et 2014, l'économie des Hauts-de-France s'est fortement tertiarisée, portée par la création d'emplois dans le secteur des services, en particulier dans les zones situées au nord et sud de la région. En 15 ans, le poids de l'emploi industriel dans l'économie diminue régulièrement et tend à se rapprocher de la moyenne nationale. Néanmoins, le poids de certaines activités comme l'automobile, la métallurgie ou le textile reste trois fois plus important dans la région qu'en moyenne nationale. Malgré le mouvement de désindustrialisation, certaines zones d'emploi ont conservé, voire renforcé, leur spécificité industrielle depuis 1999.

Grégoire Borey, Julie Dufeutrelle, Laure Leroy

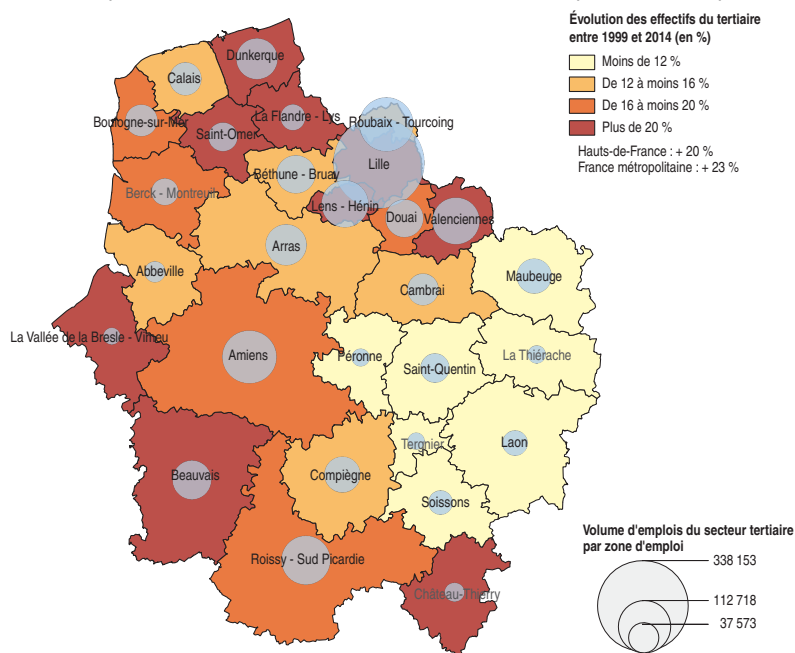
En 2014, la région des Hauts-de-France est la cinquième région de France en termes d'emploi et la troisième en termes de PIB. Elle compte 2 130 000 emplois en 2014 contre 1 970 000 en 1999. En 15 ans, le profil de ces emplois s'est modifié, laissant une plus grande place aux activités tertiaires (gain de 275 000 emplois) au détriment de l'industrie et de l'agriculture (pertes respectives de 128 000 et 15 000 emplois).

Le secteur tertiaire, premier employeur de la région

En 2014, la région compte 1 650 000 emplois dans les services. Entre 1999 et 2014, la part d'emplois régionaux relevant de ces activités passe de 69 % à 77 % (de 72 % à 78 % au niveau national). Le poids des services a ainsi augmenté plus rapidement dans les Hauts-de-France (+ 8 points) qu'en métropole (+ 6 points), permettant à la région de combler une partie de son retard.

1 Une forte progression des emplois tertiaires dans le nord et le sud des Hauts-de-France

Volume d'emplois tertiaires en 2014 et évolution 1999-2014 par zone d'emploi



Note de lecture : la zone d'emploi de Lille abrite 338 153 emplois tertiaires en 2014. Les emplois tertiaires y ont augmenté de près de 33 % depuis 1999.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2014.

Les trois zones d'emploi de Lille, Roubaix-Tourcoing et Amiens regroupent plus du tiers des emplois tertiaires des Hauts-de-France en 2014 (figure 1). Avec près de 340 000 emplois dans ce secteur, la zone d'emploi de Lille en abrite à elle seule plus d'un sur cinq. Dans les zones de Lille, Roubaix-Tourcoing, Calais et Lens-Hénin, le tertiaire représente désormais 8 emplois sur 10.

Depuis 15 ans, l'emploi dans le tertiaire a augmenté en moyenne de 20 % dans la région (+ 23 % en métropole). S'il a progressé au sein de toutes les zones d'emploi, cette hausse a été plus marquée dans les zones en forte croissance démographique situées au nord et sud de la région (métropole lilloise et grande périphérie francilienne). L'augmentation est particulièrement prononcée dans les zones d'emploi de Saint-Omer (+ 37 %) et de Lille (+ 33 %).

Une plus forte croissance des services non marchands

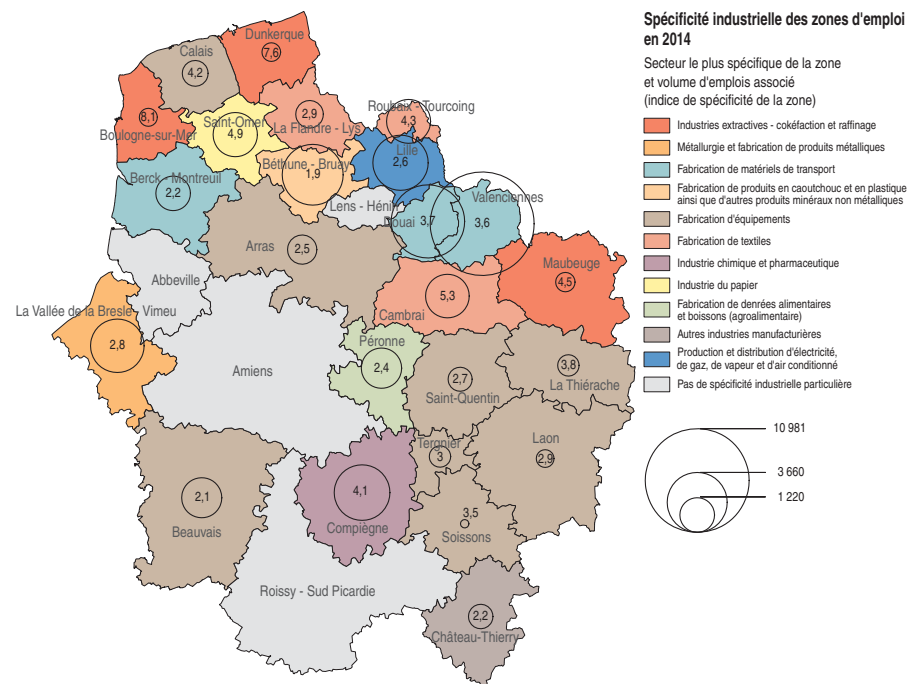
Dans la région, le nombre d'emplois dans le tertiaire non marchand (*définitions*) a augmenté entre 1999 et 2014 plus rapidement que ceux du tertiaire marchand (*définitions*) (respectivement de 22 % contre 18 %). En France métropolitaine, ces deux secteurs ont évolué au même rythme (+ 23 %). En 2014, le secteur non marchand emploie près de 750 000 personnes dans les Hauts-de-France, soit 136 000 de plus qu'en 1999. Son poids a ainsi progressé de 4 points en 15 ans (+ 3 points en métropole). Au sein du secteur non marchand, les plus gros employeurs de la région relèvent de l'administration publique et de l'enseignement (*encadré*). Malgré une plus faible croissance, les services marchands restent le plus gros employeur, en 1999 comme en 2014. Ils représentent 792 000 emplois, soit 37 % des emplois régionaux (41 % en métropole). Au sein de ce secteur, ce sont les activités de commerce qui offrent le plus d'emplois (13 %), en 1999 comme en 2014. Le poids du commerce s'avère homogène d'une zone d'emploi à l'autre, représentant au minimum 10 % des emplois.

Activités informatiques et télécommunication à Lille, recherche & développement à Roissy-Sud Picardie

Les activités de services, notamment celles de l'informatique et des services d'information, sont très représentées dans la zone d'emploi de Lille. En 2014, près de 60 % des emplois régionaux relevant de cette activité se situent ainsi dans la zone de Lille. Ce secteur a créé 12 000 emplois en 15 ans dans la région, dont 7 000 dans la seule zone d'emploi de Lille. Celle-ci présente également une proportion

2 Des spécificités industrielles durables au sein de la région

Spécificités industrielles des zones d'emploi des Hauts-de-France en 2014



Note de lecture : la couleur figure l'activité industrielle la plus spécifique de la zone au sens de l'indice de spécificité. La taille du cercle indique le volume d'emplois qu'occupe cette activité. Le chiffre indique le degré de spécificité industrielle de la zone (= indice de spécificité). À titre d'exemple, la zone d'emploi de Cambrai se distingue par une surreprésentation de l'industrie textile. Cette spécificité industrielle est relativement marquée comparativement à d'autres zones puisque l'indice de spécificité s'élève à 5,3, ce qui signifie que le secteur pèse 5 fois plus dans la zone de Cambrai qu'en moyenne dans la région. Enfin, ce secteur occupe environ 2 000 salariés au sein de la zone d'emploi de Cambrai.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

importante d'emplois dans le domaine des télécommunications, avec notamment la présence de la direction régionale d'Orange à Villeneuve-d'Ascq. Depuis 1999, le nombre d'emplois dans les télécommunications y est cependant stable (un peu plus de 2 500) et représente 40 % des emplois régionaux. La zone d'emploi de Lille se démarque aussi par une concentration d'emplois métropolitains (*définitions*). Ainsi, plus de la moitié des emplois régionaux de recherche et le développement scientifique (R&D) y sont localisés.

Ces emplois sont également surreprésentés dans la zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie. En 2014, ce territoire regroupe ainsi près de 20 % des 4 500 emplois régionaux du secteur. Le centre technique des industries mécaniques (Cetim) à Senlis est notamment l'un des leaders régionaux en matière de R&D (430 emplois, soit 10 % des emplois régionaux). En 15 ans, l'activité de recherche s'est aussi renforcée dans la zone de Roissy-Sud-Picardie, passant de 750 à 820 emplois.

La zone d'emploi de Beauvais présente, quant à elle, une spécificité dans le domaine de l'édition et de l'audiovisuel. La société Isagri, implantée à Tillé et spécialisée dans l'édition de logiciels destinés aux exploitations agricoles, emploie à elle seule

la quasi-totalité des personnes travaillant dans ce secteur de la zone. Cette activité emploie trois fois plus de personnes en 2014 qu'en 1999 (environ 900 personnes).

En 15 ans, un quart d'emplois agricoles en moins

Entre 1999 et 2014, le nombre d'emplois agricoles régionaux a baissé de près de 25 % (- 20 % en métropole), soit une perte d'environ 15 000 emplois. En 2014, 2 % des emplois de la région relèvent de la sphère agricole. Au sein des zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer, la Vallée de la Bresle-Vimeu ou Soissons, où l'agriculture occupait une part significative de l'emploi en 1999 (plus de 4 %), les effectifs ont baissé d'un tiers en 15 ans.

Malgré ce fort recul, certaines zones d'emploi présentent encore une forte empreinte agricole. À Château-Thierry et à Péronne, 10 % des emplois sont encore agricoles en 2014. Malgré des évolutions différentes, l'agriculture a en outre mieux résisté dans ces zones qu'en moyenne dans la région (- 12 % d'effectifs pour Péronne et + 3 % pour Château-Thierry).

Depuis 1999, le poids de l'emploi industriel recule

Parallèlement à l'important mouvement de tertiarisation de l'économie, la période 1999-2014 a été marquée par le recul continu de l'industrie. En 15 ans, 20 % des effectifs dans l'industrie ont été perdus en France métropolitaine. Avec une baisse de près de 30 %, - 128 000 emplois, les Hauts-de-France ont enregistré le plus fort recul du nombre d'emplois industriels de l'ensemble des régions métropolitaines. En 2014, 14 % des emplois régionaux relèvent du secteur industriel (308 000 emplois), soit 8 points de moins qu'il y a 15 ans. Le poids de l'industrie se rapproche ainsi du niveau métropolitain (13 %).

En 2014 comme en 1999, le secteur agroalimentaire et la métallurgie (*définitions*) constituent les principaux employeurs de l'industrie dans la région. Ils représentent respectivement 18 % (54 000 emplois) et 14 % (44 500 emplois) des emplois industriels en 2014.

Si la majorité des emplois industriels se situe au sein des zones d'emploi les plus denses de la région, les zones moins peuplées de la Vallée de la Bresle-Vimeu ou la Thiérache se caractérisent aussi par une forte densité d'emplois industriels. En 2014, l'industrie représente dans ces zones respectivement 22 % et 37 % des emplois, des proportions nettement supérieures à la moyenne observée dans la région (14 %).

Automobile, métallurgie et textile : des spécificités industrielles encore très présentes

Malgré le fort recul de l'emploi industriel, le poids de certaines activités comme l'automobile, la métallurgie ou encore le textile reste trois fois plus important dans la région qu'en moyenne nationale. Le secteur des transports, essentiellement basé sur la filière automobile, occupe 12 % des effectifs de l'industrie régionale et s'impose comme le troisième employeur du secteur industriel. L'emploi y est en outre relativement stable depuis 1999, avec plus de 35 000 emplois. Dans la zone d'emploi de Valenciennes, la fabrication de matériels de transport a été créatrice d'emplois au cours des 15 dernières années (+ 4 000 emplois entre 1999 et 2014), renforçant le poids de ce secteur dans l'économie de la zone. Cette zone abrite 30 % des effectifs du domaine, en raison notamment de l'implantation du site de Toyota à Onnaing. Viennent ensuite les zones d'emploi de Douai et Béthune-Bruay employant, à elles deux, un quart des salariés relevant de ces activités. Cette spécificité productive (*définitions*) était déjà présente en 1999. Elle est essentiellement portée par les établissements Renault (Cuincy),

Peugeot Citroën (Trith-Saint-Léger), Alstom (Petite-Forêt), Bombardier et Toyota (implantés respectivement à Crespin et Onnaing). Depuis 2014, la zone d'emploi de Berck-Montreuil se développe également autour de la fabrication de matériels de transport, en raison notamment de l'implantation de l'équipementier Valéo à Étaples, employant près de 1 200 salariés (*figure 2*).

Les emplois régionaux liés à la métallurgie se sont contractés de 30 % depuis 1999. Leur implantation se concentre autour des sites historiques de Dunkerque, Maubeuge, Valenciennes et la Vallée de la Bresle-Vimeu. Cette dernière représente peu d'emplois à l'échelle régionale, mais son tissu économique se caractérise par une concentration importante d'emplois dans les activités de métallurgie et de fabrication de produits métalliques. En 2014, ce domaine représente 15 % des emplois de toute la zone et 40 % de ceux relevant de l'industrie. Cette surreprésentation s'explique notamment par la présence des établissements Thirard et Abloy (serrurerie).

Avec une baisse de 70 % de ces effectifs depuis 1999, l'industrie textile a enregistré la plus forte perte d'emplois depuis 1999. Elle reste cependant une spécificité du tissu productif de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, héritage de plusieurs siècles d'activité, et dont les principaux établissements employeurs sont Maco Productions et Dickson Constant. Ce territoire présente les plus forts effectifs de l'industrie textile de la région, avec 3 000 emplois, soit un emploi régional sur cinq dans le domaine. Les zones d'emploi de Cambrai et de La Flandre-Lys présentent également une spécialisation industrielle dans le textile, en particulier autour de la dentelle. Depuis 15 ans, les emplois de l'industrie textile, plus qualifiés à Cambrai et en Flandre-Lys, ont mieux résisté

que ceux de Roubaix-Tourcoing (nombre d'emplois divisé par deux dans les premiers cas et par quatre à Roubaix-Tourcoing).

La zone d'emploi de Dunkerque dispose encore en 2014 d'une activité très spécifique dans la cokéfaction et le raffinage, avec la présence de la raffinerie de Dunkerque (350 emplois), soit la moitié des emplois régionaux de ce domaine. Malgré des effectifs très faibles, il s'agit d'une spécificité importante et ancienne de la zone d'emploi de Dunkerque. Les zones de Boulogne-sur-Mer et de Maubeuge sont, quant à elles, spécialisées dans les industries extractives, avec la présence de carrières dans le Boulonnais (situées à cheval sur les communes de Ferques et de Rinxent) et au sud de Maubeuge. Ces deux zones représentent chacune environ 300 emplois, soit, à elles deux, 40 % des emplois régionaux de l'industrie extractive.

Agroalimentaire et chimie : des secteurs industriels qui résistent mieux

Avec 54 000 emplois en 2014, l'industrie agroalimentaire est le premier employeur industriel dans les Hauts-de-France. Si le secteur a perdu des effectifs depuis 1999 (- 8 000 emplois), la baisse est restée relativement contenue comparativement à l'ensemble de l'industrie (- 13 % contre - 30 %). Un emploi sur trois relevant de l'agroalimentaire est localisé dans les zones d'emploi de Lille, Béthune-Bruay, Arras et Boulogne-sur-Mer. Cette dernière zone présente une spécificité dans le domaine, en raison notamment de son port de pêche. C'est cependant dans la zone d'emploi de Péronne que cette activité est la plus surreprésentée dans la région. Cette spécialisation est due à l'implantation de l'entreprise Bonduelle dans la commune d'Estrées-Mons. Celle-ci emploie 1 200 des 1 600 personnes travaillant dans l'agroalimentaire au sein de la zone.

Les activités de commerce et la fonction publique sont les principaux employeurs régionaux depuis 15 ans.

3 Part des sept principaux secteurs dans l'emploi régional en 1999 et 2014, en %

Secteur	1999	2014
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13	13
Administration publique	10	10
Enseignement	9	9
Activité pour la santé humaine	7	8
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	6	9
Construction	6	6
Transports et entreposage	5	5

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2014.

Depuis 15 ans, sept domaines regroupent plus de la moitié de l'emploi des Hauts-de-France. Ces activités sont en outre présentes de manière assez homogène au sein des différentes zones d'emploi régionales. La part de salariés exerçant dans ces différentes activités évolue peu depuis 1999, hormis pour celles liées à la santé humaine et l'hébergement médico-social, qui enregistre une nette hausse. Les activités liées à la santé humaine comptent près de 34 000 emplois supplémentaires en 2014 par rapport à 1999 ; l'hébergement médico-social gagne, quant à lui, environ 76 500 emplois en 15 ans.

Les industries chimique et pharmaceutique sont également bien présentes dans la région, en particulier dans la zone d'emploi de Compiègne où les établissements Chanel, Sanofi et Colgate-Palmolive se sont installés en 2004 et en 2005. La présence d'une industrie chimique reste l'une des spécificités du tissu productif de Compiègne et de la vallée de l'Oise, malgré une légère diminution des effectifs salariés entre 1999 et 2014.

Plastique, caoutchouc et papier : des secteurs industriels dont le poids se renforce localement

Quatrième secteur industriel d'importance dans la région, la fabrication de produits en caoutchouc ou plastique occupe 11 % des effectifs industriels en 2014 (33 000 emplois). Cette activité est essentiellement réalisée au sein des zones d'emploi d'Amiens, de Béthune-Bruay et de Beauvais. Malgré une baisse de ses effectifs sur 15 ans, cette activité s'est renforcée dans la zone de Béthune-Bruay, où elle représente 20 % de l'emploi industriel en 2014 (3 800 personnes), un poids supérieur de 2 points à celui observé en 1999. L'entreprise qui emploie le plus de personnes dans cette activité sur ce territoire est Bridgestone.

La zone d'emploi de Saint-Omer se caractérise par la présence de nombreux emplois industriels dans les activités du papier et de l'imprimerie. Cette activité pèse peu dans l'ensemble des effectifs industriels de la région (6 % des emplois industriels). Ils ont en outre chuté de 40 % depuis 1999. Cependant, au sein de la zone de Saint-Omer, les effectifs de ce secteur se sont maintenus alors qu'ils ont chuté de 60 % au niveau de l'ensemble de l'industrie. De fait, le poids de ce secteur s'est renforcé : en 1999, il représentait 13 % des salariés de l'industrie contre environ 30 % en 2014. ■

Source et zonage

Le terme **emploi** désigne dans cette publication la population active occupée au lieu de travail. Il inclut les salariés et les non salariés. Il est mesuré à partir du recensement de la population et respecte ses concepts. Les données de 2014 sont issues des recensements annuels mis en place depuis 2004. Les données de 1999 sont issues du recensement exhaustif de la même année.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Définitions

Services marchands / non marchands : on considère qu'une unité rend des services marchands lorsqu'elle les vend (en grande partie ou en totalité) à des prix économiquement significatifs.

À l'inverse, une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration.

Secteurs d'activité : la déclinaison des secteurs d'activité s'appuie sur la nomenclature d'activités française (NAF), qui répertorie les activités économiques productives, en 38 modalités. Par souci de simplification, les modalités « industries extractives » et « cokéfaction et raffinage » ont été regroupées dans l'analyse. De la même manière, la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » est qualifiée de secteur agroalimentaire, qui constitue le cœur de cette activité. La « métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements » est résumée en secteur de la métallurgie. De même, l'industrie textile désigne plus largement la « fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure », l'industrie du papier le « travail du bois, industries du papier et imprimerie » et le secteur automobile la « fabrication de matériels de transport ».

Emplois métropolitains : profils d'emplois qui sont plus spécifiquement localisés dans les grandes aires urbaines, appelés également fonctions métropolitaines. Ils portent sur cinq fonctions en particulier : la conception-recherche, les prestations intellectuelles, le commerce inter-entreprises, la gestion et la culture & les loisirs.

Spécificité productive / indice de spécificité économique : cet indicateur permet de mesurer le degré de spécialisation/de spécificité productive de la zone considérée. L'étude fait référence à l'indice de spécificité.

Pour chaque activité et chaque zone d'emploi, il se calcule en rapportant la part des emplois du secteur dans la zone d'emploi à la part qu'occupe ce secteur dans la région.

Quand cet indice dépasse 1, l'activité est surreprésentée dans la zone d'emploi. Plus cet indice est élevé, plus l'activité est spécifique de la zone considérée.

Dans cette étude, le seuil choisi pour définir un secteur d'activité spécifique est de 2. De plus, les activités qui occupent peu d'emplois ont été exclues de l'analyse, même si elles apparaissent comme spécifiques.

Ainsi, un territoire est spécialisé dans une activité si le poids de cette activité dépasse son poids dans l'économie régionale. L'indice de spécificité indique ce qui différencie la zone d'emploi étudiée de l'ensemble des zones d'emploi de la région, mais ce n'est pas forcément l'activité la plus importante en termes de volume d'emploi.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
François Chevalier

Référent étude qualité :
Sébastien Terra

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2018

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Atlas industriel – Bilan et enjeux », *Insee Dossier Nord-Pas-de-Calais* n° 1, décembre 2014.
- « Atlas industriel – Approche sectorielle », *Insee Dossier Nord-Pas-de-Calais* n° 6, février 2015.
- « Le système productif des zones d'emploi picardes », *Insee Dossier Picardie* n° 1, septembre 2014.

